

Mardi 9 septembre 2025, 8h00

Communiqué de presse – Cellule d’expertise Pluies

Une Cellule d’Expertise régionale s’est réunie ce mardi 9 septembre à 08h00 afin d’évaluer les prévisions météorologiques, ainsi que la situation des cours d’eau au vu de l’avertissement orange de l’IRM pour des pluies intenses visant les provinces de Luxembourg et de Liège.

Selon un premier bilan de l’IRM, une bonne partie de la province de Luxembourg a reçu des pluies de plus de 50 l/m², principalement à proximité de la frontière luxembourgeoise. À titre d’exemple, Bastogne a reçu 86 l/m², Martelange 66 l/m², et Arlon 50 l/m². Dans la province de Liège, les valeurs s’approchent des 50 l/m². Des précipitations sont d’ailleurs toujours attendues dans cette zone : il devrait encore tomber entre 5 à 10 l/m², voire 15 l/m² très localement. Le temps deviendra progressivement plus sec en fin de matinée même si quelques petites averses résiduelles ne sont pas à exclure durant l’après-midi.

Du point de vue hydrologique, les cours d’eau ont bien absorbé les pluies tombées. Aucun problème majeur n’a été relevé sur les zones monitorées. Des phases de pré-alerte à titre préventif avaient été enclenchées hier soir dans la province de Luxembourg. Elles ont été levées ce matin. Dans la province de Liège, la phase préventive de pré-alerte de crue des bassins proches de la frontière allemande est maintenue jusqu’à la fin de l’avertissement météorologique. Cela concerne l’Our et ses affluents, la Vesdre et ses affluents, ainsi que les affluents de la Basse Meuse.

Concernant les cours d’eau non navigables, la situation est rassurante. Un tour de terrain sera réalisé en matinée mais le premier bilan est positif, il n’y a pas de signalement particulier relevé à cette heure.

Concernant l’ensemble des barrages, les niveaux amorcent une remontée, ce qui est plutôt positif vu la sécheresse estivale. La situation est favorable et ne présente pas d’inquiétude.

Il y a peu de ruissellement signalé, les sols ont bien capté les précipitations et les zones de rétention naturelle des eaux ont pleinement rempli leur rôle de temporisation.

La prudence reste de mise aux abords des rivières en raison de possibles variations rapides des niveaux et des débits. Concernant la pratique du kayak, seule l’Amblève est concernée par une interdiction de circulation en raison du dépassement des seuils de fermeture (infos à suivre sur [Circulation sur les cours d'eau - L'Environnement en Wallonie](#)).

La situation étant favorable, un suivi actif du réseau hydrographique sera assuré mais ne nécessite pas une nouvelle réunion de la Cellule d’expertise.

Liens utiles :

- Etat du réseau hydrographique : [Hydrométrie Wallonie](#)
- [Prévisions et avertissements IRM](#)
- [Circulation sur les cours d'eau - L'Environnement en Wallonie](#)

Pour la Cellule d'Expertise Pluies
Le Directeur du CORTEX
Simon RIGUELLE

Contact presse :

Stéphanie Ernoux

Chargée de communication de crise du Service Public de Wallonie

stephanie.ernoux@spw.wallonie.be